



INFORMATIONS PARTICULIERES POUR LE CAP CONDUCTEUR D'ENGINS TRAVAUX PUBLICS ET CARRIERES

Généralités :

La formation CAP Conducteur d'Engins Travaux Publics et Carrières se déroule sur deux établissements : le Lycée Désiré Nisard, pour l'enseignement général et le CFPPA de la Barotte, pour l'enseignement professionnel.

Les élèves et leurs familles devront, par conséquent, prendre connaissance des règlements intérieurs des deux établissements.

Les élèves internes sont hébergés au Lycée Désiré Nisard (établissement d'inscription).

La demi-pension est assurée par le Lycée Désiré Nisard.

Particularité : Les repas pris sur le site du Lycée Agricole de la Barotte seront déduits du compte repas que vous approvisionnez directement à cet établissement.

Transports scolaires

Entre le Lycée Désiré Nisard et le Lycée de la Barotte

Pour tous les élèves :

Afin d'obtenir un titre de transport pour les déplacements **entre les deux établissements**, vous complétez le document « transport scolaire 2024-2025 ».

En fonction de leur emploi du temps, les élèves seront également véhiculés par les minibus des deux établissements : merci de nous retourner l'autorisation parentale jointe.

Entre le domicile et le Lycée Désiré Nisard :

- Pour les élèves domiciliés en Côte d'Or :

Les familles veilleront à faire leur demande par internet sur le site du conseil régional : www.bourgognefranchecomte.fr

- Pour les élèves domiciliés hors Côte d'Or :

Les familles prendront l'attache du Conseil régional de leur région de résidence afin de connaître les possibilités de financement.

Visite médicale d'aptitude obligatoire

Programmée dans les 15 jours qui suivent la rentrée. Tous les élèves doivent être munis de leur carnet de santé, les vaccinations doivent être à jour.

Formation Sauveteur-Secouriste du Travail (SST)

Durant le premier trimestre de la 2^{ème} année de formation, les élèves recevront une formation SST, dont la validation est obligatoire pour l'obtention de leur CAP.

Equipement

Un premier équipement (chaussures de sécurité, vêtements de travail, gants, casque...) sera fourni aux élèves sur une subvention spécifique du Conseil Régional.

Périodes de Formation en entreprises

Dès la rentrée les documents relatifs à la recherche d'entreprise(s) susceptible(s) d'accueillir votre enfant en stage de formation lui seront remis.

Lors de la recherche de ces stages, pensez à prévoir les solutions de transport et/ou d'hébergement de votre enfant.



A retourner au lycée Désiré Nisard lors de l'inscription

INFORMATION TRANSPORT LA BAROTTE

ACCUSE DE RECEPTION – Année scolaire 2024-2025

Informations particulières pour le CAP Conducteur d'Engins

Je soussigné :

Responsable de l'élève

Reconnais avoir pris connaissance de la note d'information relative au CAP « Conducteur d'Engins ».

Date :

Signature du responsable légal

AUTORISATION PARENTALE

TRANSPORT MINIBUS

Je soussigné :

Responsable de l'élève

Autorise l'établissement à transporter mon enfant entre les deux sites en cas de nécessité.

Date :

Signature du responsable légal